



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 22 février 2022

PV N. 28

**PRESIDENT** : M. SISSAOUI Mounir

**PRESENTS** : MM. LATOUR M. – HALLOT JF - TALABOT F

**EXCUSES** : Mme GARESTIER S - M. OSMAN C

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

**Le tableau des montées et descentes est à retrouver dans la rubrique « Documents » puis « Documents à télécharger ». Il est à noter que pour cette saison de transition, suite aux directives fédérale de revenir à l'état des compositions des poules d'avant Covid, il n'y aura qu'une seule montée par poule, toutes divisions confondues.**

**Reports J 21 et J 22 et décalage des ¼ de finales des coupes.**

**Un point a été fait sur les rencontres en retard sans date, à ce jour 9 rencontres sont concernées.**

**Un autre point sera fait lors de la réunion de la commission du 22 mars pour un éventuel report des 2 dernières journées J 21 et J 22 (sont concernés les championnats D2 à D5).**

## DEPARTEMENTAL 1

**Statut des éducateurs** : La commission rappelle aux clubs les obligations en termes d'encadrement des clubs évoluant en Départemental 1 et 2. Les clubs doivent se référer à la réglementation qui obligent notamment les clubs de D1 à posséder, dès cette saison, des éducateurs certifiés CFF3 ou Animateur seniors minimum, sous peine de **sanctions sportives et financières**. **Le règlement est à retrouver sur le site du district « Documents, puis Règlements »**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 2

- Statut des éducateurs** : La commission rappelle aux clubs les obligations en termes d'encadrement des clubs évoluant en Départemental 1 et 2. Les clubs doivent se référer à la réglementation qui obligent les clubs de D1 et D2 à posséder des éducateurs certifiés CFF3 ou Animateur séniors minimum (D1) et des animateurs avec modules (D2) , sous peine de **sanctions sportives et financières**. Le règlement est à retrouver sur le site du district « Documents, puis Règlements »

## DEPARTEMENTAL 3

- Poule C** : La rencontre **US La Roche l'Abeille 2 / US Aureil Eyjeaux** du 10/04/22 aura lieu sur le stade des Fontanilles à **13h**.
- Poule B** : La rencontre **USECC 3 / Limoges Foot 2** du 27/02/22 se déroulera sur le terrain de la commune de **Chaptelat à 15h**.

## DEPARTEMENTAL 4

- Poule E** : Rencontre N. 50825.1 **CA St Victurnien 2 / FC des 2 Vallées 2** du 20/02/22. Suite au mail reçu le 20/02/22 du club de St Victurnien notifiant de son **forfait**, La commission,
  - Prend note
  - Et enregistre le résultat :
  - **CA St Victurnien 2 : 0 (- 1 pt) / FC des 2 Vallées 2 : 3 (3 pts)**.

Le club de CA ST Victurnien sera débité de la somme de 48 € pour son premier forfait en championnat.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 5

- Poule A : Rencontre N. 50855.2 **Foot Sud 87 3 / Ent Bujaleuf/St Julien** du 20/02/22. Suite au mail reçu le 19/02/22 du club de Foot Sud 87 notifiant de son **forfait**, la commission prend note et enregistre le résultat :
  - **Foot Sud 87 3 : 0** (- 1 pt) / **Ent Bujaleuf/St Julien : 3** (3 pts)

Le club de Foot Sud 87 sera débité de la somme de 48 € pour son premier forfait en championnat.

## COUPE HAUTE VIENNE – CHALLENGE DU DISTRICT – CHALLENGE DES RESERVES. CHALLENGE GEORGES VAR

### Challenge Georges Var :

- **Rencontre : US La Porcherie / La Meyze** du 13/02/22 arrêté à la 65<sup>ème</sup> minute.  
Suite au Pv de la commission des litiges et contentieux en date du 16/02/22 décidant de la rencontre perdue par pénalité à l'équipe de la Porcherie, le score étant de 0/4 en faveur de La Meyze à l'arrêt de la rencontre,  
La commission,
  - Se conforme à cette décision
  - Et enregistre le résultat :
  - **US La Porcherie : 0** (- 1 pt) : **La Meyze : 4** (3 pts)

### Coupe Haute vienne :

#### Rencontres en retard à jouer (16<sup>ème</sup>):

- **JS Lafarge / CS Feytiat** le samedi 19 mars à 20h.
- **Limoges Roussillon / AS Nexon** le dimanche 20 mars à 15h.
- **Limoges Sporting Val / AFP Limoges** le dimanche 17 avril à 15h.

#### Programme des coupes : (sous réserves de modifications)

- 1/8<sup>ème</sup> de finales Coupe Haute Vienne et Challenge des réserves : 16, 17 et 18 avril.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

- Challenge Georges Var (2<sup>ème</sup> tour) : 16, 17 et 18 avril.

Les clubs désireux recevoir une ½ finale de la coupe de la Haute vienne sont priés de faire acte de candidature auprès du district par mail, au plus tard le 15 mars.

Au 22 février, candidatures reçues : JA Isle, AS Chateauneuf Neuvic, FC Pays Arédiens.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président  
SISSAOUI Mounir

Le Secrétaire de séance,  
Marc LATOUR